

## FAMILLE - PATRIMOINE BÂTI

### DOMAINE D'ACTIVITÉS - INTERVENTIONS TECHNIQUES

Correspondance ROME	E/M F1202	Direction de chantier du BTP
Correspondance RIME	E/M FPEINF04	Chargé de maintenance et d'exploitation
Correspondances FPH	E/M 20L10	Encadrant maintenance électrique / automatismes
	E/M 20I20	Encadrant maintenance des bâtiments (CE secondaire et VRD)

## MÉTIER

<b>Définition</b>	<b>Contrôle de façon constante l'exploitation des bâtiments, fait réaliser, suit la réalisation des travaux d'entretien et vérifie leur bonne exécution</b>
<b>Autres appellations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôleuse / Contrôleur de travaux bâtiments, réseaux et abords</li> <li>• Surveillante / Surveillant de travaux, bâtiments, réseaux et abords</li> </ul>
<b>Facteurs d'évolution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution des outils de gestion technique</li> <li>• Nouvelles politiques d'entretien : externalisation/reprise en régie ; maintenance préventive, maîtrise d'usage, enjeux d'économie énergétique</li> </ul>
<b>Situation fonctionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commune, structure intercommunale, département, région et établissement d'enseignement</li> <li>• Rattaché à la direction des bâtiments, des lycées, des collèges ou à la direction des services techniques</li> </ul>
<b>Conditions d'exercice</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail à l'intérieur ou à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé</li> <li>• Horaires réguliers</li> <li>• Astreintes possibles</li> <li>• Port de vêtements de sécurité obligatoire</li> <li>• Habilitations particulières possibles (notamment électriques)</li> </ul>
<b>Autonomie et responsabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Large autonomie dans l'organisation du travail</li> <li>• Missions définies et évaluées par le supérieur hiérarchique</li> <li>• Garant de la bonne maintenance et du maintien en conformité et sécurité des installations mises à disposition des utilisateurs (bâtiments et équipements immobiliers divers), et du bon achèvement des travaux effectués</li> <li>• Encadrement d'une équipe à effectifs variables, selon la taille de la collectivité, de l'établissement ou de l'équipement</li> </ul>
<b>Relations fonctionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations directes avec les usagers</li> <li>• Relations fréquentes avec les entreprises et les prestataires</li> <li>• Relations dans le cadre d'un établissement d'enseignement avec les personnels de direction, de gestion, les personnels enseignants et les élèves</li> </ul>
<b>Moyens techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule de service</li> <li>• Téléphone portable</li> <li>• Équipement informatique</li> </ul>
<b>Cadre statutaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux (catégorie B, filière Technique)</li> <li>• Cadre d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux (catégorie C, filière Technique)</li> </ul>
<b>Conditions d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie</li> </ul>
<b>Activités techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance à la gestion des équipements et du patrimoine</li> <li>• Coordination et vérification des travaux des entreprises</li> <li>• Assistance aux opérations de réception des travaux des visites de la commission de sécurité</li> </ul>
<b>Activités spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des demandes d'interventions émanant des établissements : recensement des demandes, évaluation des réponses potentielles et conseil en matière de choix des matériels en fonction des performances</li> <li>• Planification et suivi des interventions relatives aux travaux</li> <li>• Correspondant-coordonnateur technique du département ou de la région pour un groupe d'établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)</li> </ul>

**ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES****SAVOIR-FAIRE****Assistance à la gestion des équipements et du patrimoine**

- Détecter les dysfonctionnements dans un bâtiment
- Participer au déroulement des opérations d'entretien et savoir les évaluer
- Être à l'écoute des usagers
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable
- Informer les différents utilisateurs des contraintes techniques inhérentes à certains choix
- Planifier et contrôler la réalisation des travaux
- Évaluer les risques des équipements
- Estimer, quantifier et planifier certains travaux d'entretien des bâtiments et équipements

**Coordination et vérification des travaux des entreprises**

- Faire appliquer les pièces d'un marché
- Piloter, coordonner et contrôler les interventions des entreprises
- Faire arbitrer les choix des matériaux ou des prescriptions de pose
- Organiser les réunions de chantiers

**Assistance aux opérations de réception des travaux des visites de la commission de sécurité**

- Aide au contrôle de l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité
- Établir des rapports de chantiers et des métrés contradictoires de travaux
- Rédiger un « carnet d'attachement » concernant l'exécution des travaux
- Évaluer l'adéquation de la réalisation des travaux avec le contrat
- Veiller au bon déroulement des contrôles périodiques obligatoires du ressort de la collectivité
- Préparer les conditions favorables au passage en commissions de sécurité et d'accessibilité
- Effectuer un suivi des relances ou litiges avec les entreprises, avec son responsable

**> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS**

- Méthodologie de diagnostic et techniques d'inventaire
- Réglementation des ERP
- Techniques de métré
- Techniques de lecture de plan
- Gestion de la maintenance assistée par ordinateur, gestion technique de bâtiments, gestion technique centralisée
- Normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Règles d'entretien d'un bâtiment
- Habilitation électrique selon les agréments concernés
- Techniques d'évaluation des prestations
- Réglementations et normes en matière de sécurité des bâtiments : ERP, code du travail
- Gestion écoresponsable des bâtiments (tri sélectif, économie d'eau et d'énergie)
- Règles de qualité de l'air intérieur
- Gestion des déchets de chantier
- Pièces constitutives d'un marché, contrats de performance énergétique

**SAVOIRS****> SAVOIRS GÉNÉRAUX**

- Dialogue et communication
- Méthode de réalisation des procès-verbaux
- Contexte et procédures locales

**ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES**

<b>CONDUITE DE PROJET ET PILOTAGE D'OPÉRATIONS OU DE CHANTIERS</b>	Code NSF P2	• Organisation & Encadrement
<b>ORGANISATION - ENCADREMENT</b>	Code NSF P3	• Compte-rendu d'activité
<b>GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE</b>	Code NSF P4	• Instruction des dossiers et application des procédures
<b>ÉVALUATION - CONTRÔLE - QUALITÉ</b>	Code NSF R1	• Contrôle de la qualité des services rendus
<b>ENTRETIEN - MAINTENANCE</b>	Code NSF R2	• Organisation et contrôle des opérations de maintenance et d'entretien
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>	Code NSF T3	• Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
<b>SÉCURITÉ DES USAGERS</b>	Code NSF T4	• Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité des usagers